



DELÉMONT

INFORMATIONS OFFICIELLES



N° 311

AVRIL 2022

ÉDITION AGGLO

AUTORITÉS COMMUNALES

GRANDS PROJETS

VIE QUOTIDIENNE

CULTURE

LOISIRS

PORTRAITS

REPORTAGES

AGENDA

Perspectives pour le secteur Gare Sud

Lors des prochaines votations communales du 15 mai, la population delémontaine se prononcera sur un crédit pour l'achat de parcelles à proximité immédiate de la Gare.

La Ville souhaite pouvoir développer ce secteur dans le sens de l'intérêt public et créer un quartier durable, créatif et novateur où il fera bon vivre, travailler et se détendre.

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 ET PERSPECTIVES 2022

De nombreuses projets ont été menés durant l'année 2021 par l'agglomération de Delémont.

Afin que la population concernée ait une vue d'ensemble de ce qui a été réalisé, nous vous présentons ici le rapport d'activités 2021 ainsi que les perspectives 2022.

CITÉ DE L'ÉNERGIE

L'année 2021 a été marquée par le changement de mandataire. En effet, l'entreprise SACEN a remporté l'appel d'offre et officie maintenant comme mandataire Cité de l'énergie.

Le nouveau mandataire, en compagnie de la chargée de mission de l'agglomération sont allés visiter les différentes communes.



PROJETS DE PROMOTION DE LA MOBILITÉ DOUCE

Une campagne de promotion du vélo a été mise en place en collaboration avec les partenaires Pro vélo Jura et l'ATE Jura. Cette campagne de sensibilisation avait pour but d'encourager l'utilisation quotidienne du vélo.

Un important travail de communication a été réalisé au moyen de flyers ainsi que de marquages au sol avec le slogan « *A bicyclette, c'est chouette !* ».

Grâce à cette campagne, les communes se sont engagées pour améliorer la sécurité et les conditions de déplacement pour tous les cyclistes.



RÉHABILITATION DU BÂTI ANCIEN

Ces dernières décennies, les communes ont connu un phénomène d'étalement urbain qui s'est accompagné d'une dévitalisation des centres anciens avec l'augmentation du nombre de logements vacants, le manque d'entretien d'une partie du bâti et la diminution de l'attractivité de ces lieux.

Dans son Plan directeur régional, l'agglomération de Delémont souhaite favoriser la revitalisation des centres des localités.

Dans ce but, un programme de soutien financier et technique pour les projets de réhabilitation a été mis sur pied afin de donner une première impulsion aux propriétaires dans les centres anciens.

Un bon d'une valeur de 1'000.- CHF est offert par l'agglomération de Delémont à l'intention des propriétaires fonciers qui projettent de rénover ou de réhabiliter leur bâtiment en centre ancien dans les communes de l'agglomération.



PROJET PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

Comme les années précédentes, des projets en lien avec le paysage et la biodiversité sont réalisés par les communes de l'agglomération et bénéficient de subventions cantonales et fédérales. Plusieurs rencontres avec l'association de protection de la chouette Chevêche d'Athena ont eu lieu pour proposer une collaboration aux communes et des zones d'aménagement. Malheureusement, la collaboration espérée ne s'est pas concrétisée et des solutions alternatives ont pu être mises en place.

PLAN DIRECTEUR RÉGIONAL (PDR)

Une adaptation a été demandée par le Service du développement territorial afin d'être conforme au Plan directeur cantonal. Par conséquent, une directive fixant des critères complémentaires au PDR pour la coordination régionale de la localisation des extensions de la zone à bâtir est en cours d'élaboration.

AUTRES DOSSIERS

Hormis les sujets cités précédemment, l'agglomération de Delémont s'est également occupée des dossiers « Campagne d'agglomération » et « promotion économique ».

En tout temps, l'agglomération de Delémont se charge également du suivi des mesures, des conventions de financement, des décomptes finaux de mesures et du contrôle financier ainsi que de la rédaction d'articles et de différents courriers.

Les projets à venir.....

MOBILITÉ

Fort de la campagne de promotion du vélo lancé en 2021 « **A bicyclette, c'est chouette !** », l'agglomération de Delémont souhaite réitérer des actions en faveur de la mobilité douce cette année.

Plusieurs idées sont en cours de discussion et seront communiquées prochainement. Un des projets soutenus par le Programme Région-énergie prévoit de promouvoir le vélo auprès des jeunes.

PROJET PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

De nouveaux projets sont en cours d'élaboration et seront lancés cette année.

RÉHABILITATION DU BÂTI ANCIEN

Des dossiers ont été déposés dans les différentes communes de l'agglomération et ont été préavisés. La commission d'agglomération, lors de sa prochaine réunion, va procéder à l'attribution des bons d'une valeur de CHF 1'000.-.

CAMPAGNE D'AGGLOMÉRATION

Pour rappel, une étude sur la « campagne d'agglomération » a été établie en 2018 par un bureau spécialisé dans le domaine et en collaboration avec le Service cantonal de l'économie rurale. Des entretiens, puis des ateliers participatifs ont été organisés afin d'intégrer les besoins et intérêts des acteurs concernés. Des mesures concrètes ont été identifiées et visent principalement à préserver les terres et activités agricoles face aux développements de l'urbanisation. L'agglomération a choisi de mettre en œuvre des actions de promotion des filières locales.

EXTENSION EVENTUELLE DU PÉRIMÈTRE DE L'AGGLOMÉRATION

Au niveau des réseaux de communication, le cœur de l'agglomération (Delémont) bénéficie d'une situation favorable, desservie en transports publics par le réseau de transport ferroviaire national, régional et des cars postaux et de liaisons autoroutières et routières en direction

des centres urbains voisins. Ces réseaux permettent aux flux pendulaires des communes de toute la région de rejoindre la Ville de Delémont qui regroupe de nombreux emplois de différents secteurs. La Ville concentre également beaucoup de services et d'infrastructures publiques régionales et cantonales dont certaines ont disparu des communes éloignées du centre.

Dans ce cadre-là, l'agglomération de Delémont aurait la possibilité d'adapter son périmètre. En effet, l'actuel ne correspond pas au périmètre institutionnel dit du Syndicat et la Confédération a questionné l'agglomération concernant une éventuelle adaptation. Les différentes communes de la vallée de Delémont ont été consultées afin de voir si elles auraient un intérêt à rejoindre l'agglomération de Delémont. Suite à la consultation, une proposition de modification éventuelle du périmètre a été adressée à l'Office fédéral du développement territorial (ARE). La décision de l'ARE quant à une suite éventuelle tombera cet été.

PROMOTION ÉCONOMIQUE

La promotion économique de l'agglomération de Delémont a pour but de promouvoir les zones d'activités de l'agglomération et de soutenir de nouvelles implantations d'entreprises sur le



territoire. Les actions mises en place sont coordonnées avec les instances cantonales et communales ainsi qu'avec divers organismes économiques de la région.

Il existe actuellement des fiches des terrains disponibles pour l'implantation d'entreprises dans les 9 communes. Durant cette année, il est prévu un suivi du projet ainsi qu'une mise à jour de ces fiches.

MESURES MISES EN ŒUVRE CETTE ANNÉE PAR LES COMMUNES

Trois communes de l'agglomération sont concernées par des travaux en 2022 en lien avec des mesures de l'agglomération. Ces travaux concernent les mesures suivantes :

Courrendlin

3.21, Liaison de mobilité douce au nord-est de Courrendlin

Courroux

1.12a, Porte entrée Sud-Est, Partie Courroux

1.20, Traversée de Courroux

Delémont

1.4b, Fin des travaux dans le secteur Ticle - Théâtre du Jura, Delémont

2.204e, Transports publics d'agglomération Delémont, aménagement d'arrêts de bus (Travaux sur plusieurs années)

Une vingtaine de mesures réparties dans les localités de Soyhières, Courrendlin, Courtételle, Châtillon, Rossemaison, Courroux et Delémont sont concernées par des études en 2022. ■



Réaudit Cité de l'énergie



Le processus de réaudit Cité de l'énergie se poursuit et le groupe de travail fait actuellement l'inventaire de toutes les actions réalisées en commun depuis 2018. Il relève également les initiatives de chacune des communes.

Ces mesures sont valorisées et portées au dossier qui sera passé en revue et évalué par l'auditrice accréditée de l'association Cité de l'énergie, durant l'été. ■

L'audit officiel aura finalement lieu fin août et les résultats sont attendus pour fin novembre au plus tard.

Les premières évaluations sont positives et prévoient avec succès la confirmation du label pour l'Agglomération. ■

PROJETS

« RÉGION-ÉNERGIE »

Trois projets phares soutenus financièrement par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), dans le cadre de son appel à candidature 2021, vont démarrer prochainement et seront réalisés d'ici fin 2023 dans l'agglomération de Delémont.

Ils permettent la mise en œuvre d'actions visant l'efficacité énergétique et la neutralité carbone, dans trois domaines différents et complémentaires.



1

Mise en place d'un concept de promotion du vélo auprès de la population

Ce projet consiste en l'initiation d'une action de promotion de la mobilité douce dans l'agglomération de Delémont. Plus précisément, il vise à rendre l'utilisation du vélo plus attractive.

Cette promotion repose sur trois piliers : l'élaboration d'une carte valorisant l'offre du vélo dans la région, l'intégration de la thématique de la mobilité durable dans les écoles et la facilitation d'accès au vélo électrique pour tous.

Il s'agit donc de sensibiliser des publics-cibles très différents aux avantages de l'utilisation du vélo.

Une deuxième action de promotion vise plus particulièrement les enfants, en amenant la question de la mobilité durable dans les écoles, en complément aux interventions déjà effectuées par la police cantonale et des actions menées par les directions des écoles.

L'idée est d'ancrer les « bons réflexes » et de stimuler la réflexion des enfants par le biais d'exercices ludiques.

2

Programme d'assainissement énergétique pour les bâtiments communaux

Le projet concernant les bâtiments consiste en la réalisation de fiches de suivi évolutives à l'attention des communes pour chacun de leurs bâtiments ainsi qu'en l'élaboration d'une synthèse permettant de créer un programme personnalisé d'améliorations énergétiques du parc bâti communal.

Il étudiera les potentiels d'isolation de l'enveloppe, de changement de chauffage, de production d'énergie renouvelable et de lutte contre la chaleur.



3

Actualisation du Bilan énergétique territorial et des objectifs « Société à 2000 Watts »

Le dernier projet consiste à mettre à jour le bilan énergétique territorial et les objectifs de la Société à 2000 Watts, ceci en adaptant les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération en termes de réduction de la consommation d'énergie et de neutralité carbone sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération de Delémont.

Elle concerne principalement la réduction de la consommation d'énergie, le déploiement de nouvelles énergies renouvelables pour la production de chaleur et d'électricité et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

VOTRE DÉFI DU MOIS

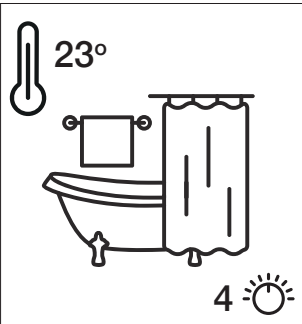
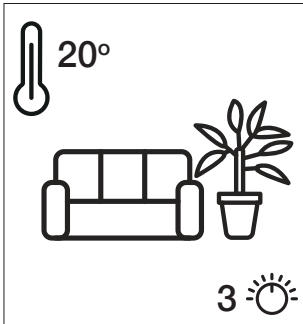
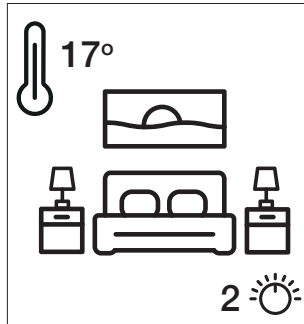
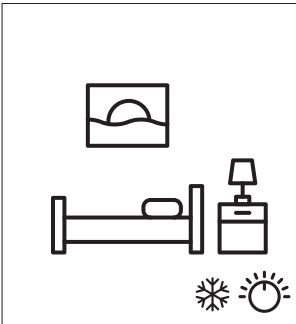




Vos gestes simples pour économiser!

La Suisse gaspille 8 milliards de francs par année pour acheter des énergies fossiles à l'étranger, et vous? A Delémont, 8 bâtiments sur 10 sont encore alimentés par des énergies fossiles (mazout et gaz naturel). Des gestes simples, tel qu'ajuster la température de ses pièces, permettent de réduire sa facture énergétique tout en préservant la planète.

Pour tous...   = env. **-7%** de consommation d'énergie

Évitez de chauffer inutilement et réglez correctement vos vannes thermostatiques.

Salle de bain	Séjour	Chambres, hall d'entrée	Pièces peu occupées (chambre d'ami, etc..)
			

La nuit, fermez les volets ou les stores. Si vous dormez la fenêtre ouverte, la vanne thermostatique doit être réglée sur   (hors gel).



Veillez à ce que les **radiateurs ne soient pas masqués**.
Aérez en grand trois fois 5 minutes par jour et ne laissez pas les fenêtres entrouvertes.



Pour les **robinets avec mitigeur**, utilisez moins d'eau chaude en **plaçant le levier à droite**, avant et après chaque usage. Équipez également vos robinets et pommeaux de douche d'économiseurs d'eau.

Pour les propriétaires, planifiez les travaux de rénovation et la mise en œuvre des productions renouvelables pour ne plus gaspiller d'argent et d'énergie.

Retrouvez tous les conseils sur sid.delemont.ch/economisez